



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### RENFORCER LA VOIX DE LA COMMUNAUTÉ EN ÉDUCATION

**Edmundston, 13 juin 2024** – La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick ([FCÉNB](#)) et le Conseil d'éducation du district scolaire francophone Nord-Ouest ([CÉD-NO](#)) ont complété la Tournée provinciale 2024 sous le thème « *Renforcer la voix de la communauté en éducation* ». La dernière partie de quatre s'est tenue à Edmundston, le samedi 8 juin 2024, dans le format d'un événement d'engagement communautaire qui sert de catalyseur au mouvement collectif et mobilisateur des forces vives de l'éducation de langue française au Nouveau-Brunswick.

Depuis 2019, les conseils d'éducation de district (CÉD) ont œuvré dans un climat de travail difficile. « Le CÉD croit qu'il est important d'informer les membres des comités parentaux d'appui à l'école (CPAÉ) et les élèves membres des conseils d'élèves des écoles secondaires du CÉD Nord-Ouest de certains événements survenus au cours des deux dernières années, et de leurs implications possibles pour les parents, les élèves et la communauté francophone et acadienne » a affirmé Mme Francine Cyr, présidente du CÉD Nord-Ouest. En plus de faire une mise en contexte pour les participants, l'après-midi a été consacré à identifier les forces de la communauté et les façons qui pourraient être utilisées pour qu'elle puisse se faire entendre des décideurs.

Les actions du gouvernement actuel qui cherche à réduire les pouvoirs exclusifs constitutionnellement attribués aux CÉD du secteur francophone inquiètent beaucoup et, au lieu de contribuer à l'épanouissement des apprenants, créent de la division, de l'instabilité au sein du système scolaire.

« Nous désirons focaliser nos énergies et nos ressources pour offrir la meilleure expérience éducative au lieu de devoir rappeler continuellement au gouvernement de cesser d'entraver à notre travail et d'adopter plutôt une approche constructive », affirme Mme Francine Cyr, présidente du CÉD Nord-Ouest.

Le comportement du gouvernement au cours des derniers mois, entre autres, avec les politiques 713 et 126 ainsi qu'avec son projet de réforme avorté qui diminuait grandement les pouvoirs des CÉD et des CPAÉ, laisse envisager un avenir incertain face à la gestion de notre système éducatif par la communauté francophone et pour la communauté francophone. Ces derniers événements portent atteinte aux droits de gestion des CÉD – les véritables représentants des ayants droit, des élèves et de leurs communautés au sujet du système scolaire francophone.

« Dans le milieu scolaire, nous devons nous mobiliser collectivement et parler d'une seule voix pour réclamer judicieusement nos pouvoirs exclusifs garantis par l'article 23 de la *Charte* et la jurisprudence afin de protéger, faire progresser et promouvoir notre langue et notre culture d'une génération à l'autre. Pour assurer la pérennité de la langue et la culture francophone, la gouvernance scolaire dans le système francophone doit être assurée par et pour la communauté francophone et Acadienne au Nouveau-Brunswick », conclut Mme Marie-Ève Rousseau, présidente de la FCÉNB.



-30-

Renseignements :

David Couturier, directeur général  
Fédération des conseils d'éducation du N.-B.  
506-838-4207  
[dg@fceb.ca](mailto:dg@fceb.ca)

Alain Sirois, Coordonnateur des relations stratégiques  
District scolaire francophone Nord-Ouest  
506-740-2337  
[alain-sirois@nbed.nb.ca](mailto:alain-sirois@nbed.nb.ca)